

Conseil de quartier

Bruyères

Date, horaire et lieu : le mercredi 29 mai à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

Composition du conseil :

Elus : Sandrine Felgines, Luc Offenstein, Philippe Dambrin

Conseillers : Laurence Blot, Arlette Boudier, Philippe Dingeon, Virginie Elmenouer, Christian Panayoty, Jacques Pelat, Jean Prot

Administration : Christophe Abraham, Maxime Blanc

Visiteur : /

Absents excusés : Pascal Guilloteau, Olivier Degorgue, Jean-Jacques Lorioux, Jean Claude Prevot

Absents : Georgette Vallery, Jacques Chanut

Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

* Les travaux du pont de Paris

Les travaux du Pont de Paris sont nécessaires pour rénover ce pont et ils s'inscrivent plus largement en préambule des futurs travaux de requalification de la place de la Gare. La rénovation du pont permettra dans un second temps de basculer dans la zone d'activités plusieurs lignes de bus actuellement positionnées sur la place de la gare.

Le coût des travaux pour ce pont est estimé à 2,5 millions d'euros. Durant les travaux des voies de contournement du pont seront bien indiquées (RN19, Pont de Bonneuil).

Les travaux prévoient un élargissement de la chaussée du pont de 60 centimètres. Ces travaux sont censés se réaliser cet été et jusqu'au début de l'automne. Ces travaux prévoient une mise en sens unique sur une seule voie sur la deuxième quinzaine de juin puis de septembre à mi-octobre (dans le sens de direction Bonneuil vers Sucy) et une fermeture complète du pont pendant les deux mois d'été (juillet et août).

Une communication complète est prévue par la Ville et par le Département, sur les réseaux et à proximité du pont. La maîtrise d'ouvrage des travaux est portée par le Conseil Départemental. Ce dernier nous a informés que les travaux risquaient de connaître un léger retard au regard d'une problématique rencontrée par ENEDIS. Nous invitons les conseillers à suivre les actualités sur le site internet de la ville sur ce sujet.

Question : Qu'en est-il du Pont de Bonneuil qui apparaît en moins bon état ?

Ce pont est sous surveillance du Territoire. La Ville rappelle que ce pont fait partie de la centaine d'ouvrages en France sans propriétaire clairement identifié et qu'un travail de l'État est en cours sur ce sujet.

*** La labellisation du centre social en Maison France Service**

Maxime Blanc rappelle en préambule que le passage au numérique crée des difficultés et révèle des besoins d'accompagnement spécifiques.

Maxime Blanc informe que ce service est à disposition de l'ensemble des Sucyciens. Il permet la mise à disposition de deux agents à raison de 25 heures par semaine pour accompagner les sucyciens dans leurs démarches administratives.

Ce label France Service s'inscrit dans la volonté de l'État de laisser aucun citoyen à plus de 20 minutes d'un accueil administratif.

Cet accueil offre aussi la possibilité de rencontrer d'autres administrations partenaires telles que la Caisse d'Allocation Familiale ou les impôts. Le flyer de présentation de ce service est disponible en complément de ce compte-rendu.

Pour plus d'information sur ce dispositif nous rappelons le numéro du centre social qui héberge cette Maison France Service : 01 56 74 10 10

Enfin, une communication spécifique a été prévue pour présenter ce service (Sucy info, Affichages, l'essentiel).

*** L'application Ville et le nouveau logiciel des services techniques**

Maxime Blanc présente le sujet. Il indique que l'acquisition de ces deux solutions sont complémentaires. L'objectif général est d'optimiser des retours en centralisant les demandes de signalement. Ces solutions engagent un réel changement de paradigme pour les services techniques de la Ville. Christophe Abraham précise qu'il conviendra de faire preuve de tolérance, de patience et de compréhension de la part des citoyens. Toutes les réponses apportées ne peuvent pas être immédiates. Certaines demandes peuvent impliquer des observations, des études et ne pourront pas être résolues dans une temporalité courte.

Un conseiller demande si des signalements à la Police Municipale seront disponibles. Maxime Blanc répond que techniquement l'application pourrait le permettre mais que la Ville ne pense pas à ce jour à utiliser ce moyen.

Christophe Abraham rappelle que la PM fonctionne 7j/7. Une astreinte est également tenue 24h/24. Nous rappelons qu'en cas d'urgence, les habitants peuvent joindre le numéro de téléphone portable d'astreinte de la PM ([06 22 62 93 96](tel:0622629396)).

Les sujets spécifiques au quartier

*Le budget participatif

Sandrine Felgines présente ce point. Tout d'abord, elle rappelle la borne foraine installée l'année dernière dans le cadre du budget participatif. Pour cette année deux options se présentent : la première est d'attendre l'installation de l'espace associatif. La seconde option s'inscrit dans une participation à la stérilisation des chats errants du quartier recueillis par l'association Sucycat. Cette dernière proposition émane de Madame Blot membre de cette association.

*Le point d'information sur la construction du nouvel espace associatif

Les équipes travaux travaillent actuellement sur le second œuvre. L'achèvement du chantier est prévu pour début août. La livraison de l'équipement pourrait se réaliser début septembre. Christophe Abraham propose d'organiser une visite une fois le chantier propre. Le chantier ne rencontre pas de difficulté particulière dans l'avancement à ce jour.

Monsieur Prot, représentant de l'association Kifékoï, indique que les adhérents perçoivent d'un bon œil l'avancement du chantier et l'architecture du bâtiment. Les associations souhaiteraient pouvoir investir les lieux à l'automne. L'inauguration officielle pourrait se tenir à l'occasion du marché de Noël des Bruyères.

La future livraison de cet équipement pose également des questions relatives aux responsabilités des associations par rapport aux clés ou à l'alarme. Christophe Abraham indique aux associations que ces éléments seront spécifiés avec chaque association dans le cadre des conventions de mise à disposition du bien.

Enfin, une question est posée sur l'ancien local associatif. Christophe Abraham indique que la Ville souhaite avec cette structure renforcer l'attractivité en matière de santé sur le quartier.

*Les nuisances sonores

Les nuisances aériennes

Le sujet est présenté par Luc Offenstein. Il rappelle d'abord un bref historique des échanges et des combats menés par l'association Oyé 349 depuis sa création (début des années 2000). Luc Offenstein déplore le manque des ambitions de la France dans ses engagements européens en matière de prise en compte des nuisances aériennes. La situation actuelle illustre parfaitement son désappointement. Le dernier plan européen laisse le choix entre trois scénarii à soumettre pour consultation à la population. La Préfecture et le Gouvernement ont choisi de retenir un seul de ces scénarii (le moins contraignant à court terme) et de soumettre le décret qui en résulte à consultation. Luc Offenstein s'insurge contre ce type de pratique qu'il juge comme un « déni de démocratie ». Il propose un argumentaire pour répondre à cette consultation sur le site internet de l'association Oyé 349.

Vous trouverez le lien vers la consultation publique sur le projet d'arrêté portant restrictions d'exploitation sur l'aérodrome de Paris-Orly (Val-de-Marne) / Consultations publiques (developpement-durable.gouv.fr) ouverte **du 29 avril au 29 juillet 2024.**



Les nuisances des groupes de jeunes

Le sujet est présenté par monsieur Dambrin (Conseiller Municipal aux questions de sécurité). Deux groupes de jeunes ont été identifiés dans le quartier. Monsieur Dambrin est allé à la rencontre de ces deux groupes. L'un des deux groupes ne posent pas de problème. Un espace de dialogue régulier s'est instauré avec ce groupe et plusieurs habitants et représentants associatifs du quartier.

En revanche, le second groupe s'inscrit dans des modalités défensives et instaure un climat anxigène pour les habitants, les commerçants et les représentants associatifs.

Dès lors, plusieurs mesures ont été prises par la Ville par l'intermédiaire de Monsieur Dambrin et des équipes de la Police Municipale (PM):

- Une intervention technique a été réalisée sur les caméras de surveillance pour obtenir un flux vidéo de manière synchronique
- Une intervention de la PM systématique à chaque fois que ce groupe de jeune sera identifié
- Une verbalisation si ces derniers consomment de l'alcool sur la voie publique
- Une sensibilisation aux équipes de la Police Nationale pour la mise en place de ronde et le passage d'équipage de la Brigade Anticriminalité (BAC)

***Demandes et Informations diverses sur le quartier**

Les conseillers évoquent successivement plusieurs sujets déjà évoqués lors des conseils précédents.

- La rue de Brie : Un conseiller déplore l'état de la rue qui se dégrade et la non intervention sur l'enfoncement du tampon à eau. Ce sujet est identifié par le Territoire en charge de l'assainissement.
- La rue de Lésigny : Un conseiller rappelle la problématique liée à une végétation envahissante. Christophe Abraham indique que le matériel prévu au budget pour intervenir a été commandé et que l'intervention sera réalisée dès que possible.
- Christophe Abraham rappelle que le projet pour la rue Roosevelt proposé par un conseiller n'a pas encore fait l'objet d'une étude par les services de la Ville.

Les problématiques de voirie ont été impactées par l'absence de responsable voirie pendant plusieurs mois. Cette problématique est désormais levée avec l'arrivée d'un nouveau responsable, M. Stéphane Brichet.

- Les conseillers alertent sur la dangerosité pour les vélos et les piétons du rond-point où se situe la pharmacie. Christophe Abraham propose d'étudier la pose d'un panneau clignotant pour les vélos avec les services du Département.
- Un conseiller demande où en est le projet d'installation de bancs supplémentaires dans le parc des sports. A la suite de ce conseil, le service des sports indique que l'installation de nouveaux bancs pourrait être inscrite au prochain budget.
- Un conseiller indique que la couverture Free sur la 5G ne fonctionne plus dans certaines zones des Bruyères. Monsieur Alain Catinaud, Conseiller Municipal au numérique, a relancé la société à la suite du conseil.
- Un conseiller alerte sur des panneaux de rue et de signalisation qui seraient tombés et/ou qui manqueraient (panneau rue et route de Marolles ; céder le passage à remettre rue du Faisan Doré).
- Un conseiller demande à ce que la route de Marolles puisse être intégrée à la Base Adresse Nationale (BAN)
- Un conseiller rappelle la problématique du sable sur l'un des trottoirs sur la route de Marolles. Christophe Abraham a fait le nécessaire pour regarder cette problématique avec Stéphane Bricchet afin d'organiser une visite avec le conseiller de quartier rapporteur de cette problématique. L'éventualité d'une rencontre avec les équipes du Territoire en charge de la maîtrise d'ouvrage est ouverte.
- Un conseiller propose que la prochaine réunion du conseil de quartier en fin d'année 2024 puisse se tenir dans le nouvel espace associatif.